



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 36/2016-2021

**Demande de crédit de CHF TTC 28'300.00 en
vue de financer l'étude relative aux travaux de
réfection de la route de Céligny**

Responsabilité du dossier :
Travaux publics, Routes
M. Jean-Pierre Debluë - municipal

Founex, le 12 janvier 2018

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Description de l'étude	3
3.	Description des prestations	4
4.	Coûts de l'étude	5
5.	Conclusions	6

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

La route de Céligny, pour la portion située entre le chemin des Racettes et la limite avec la commune de Céligny, commence à se dégrader fortement notamment au niveau des banquettes. Ce chemin d'un gabarit relativement étroit a vu ces dernières années son trafic lourd fortement augmenter avec les lignes de bus. De plus, ce chemin est absolument dénué de tout aménagement de mobilité douce pour les piétons.

La Municipalité souhaite dès lors étudier un concept de réfection global de la route de Céligny, ceci en conformité avec le concept de mobilité mis en place sur la Commune de Founex.

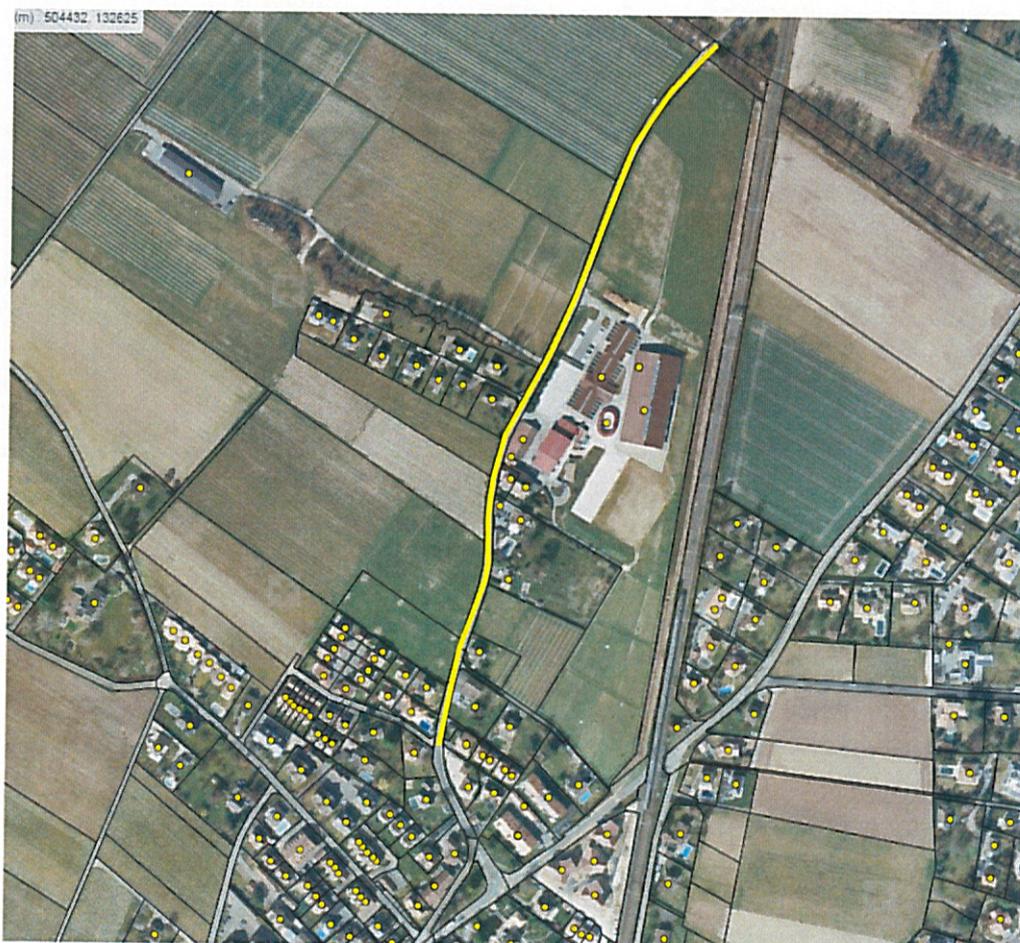
2. Description de l'étude

Documents de base de l'étude

Les documents de base liés aux aménagements à mettre en place se réfèrent au concept de mobilité de la Commune.

Périmètre de l'étude

La zone d'étude est composée de la route de Céligny sur la partie communale, soit les DP 1010, 1034 et 1035 allant du carrefour avec le chemin des Racettes à la sortie du territoire communal côté Céligny. La longueur de l'axe concerné est d'environ 660 m.



Le projet doit évaluer en mode multi-critères, les différentes variantes de réfection de la route et de ses banquettes pour permettre d'intégrer les problématiques liées à la gestion du trafic des poids lourds et des bus, leur croisement, les aménagements à prévoir pour permettre le croisement des gros véhicules. Il s'agit également d'étudier la création et les possibilités d'aménagement de trottoirs, de cheminements piétonniers et de pistes cyclables, dans le cadre fixé par le concept de mobilité de la Commune. Il est donc prévu d'établir les besoins en terrain pour les éventuelles emprises et servitudes à créer afin de pouvoir entamer les démarches avec les propriétaires.

3. Description des prestations

Prestations d'ingénieurs civils

C'est la norme SIA 103 qui sert de base à l'établissement des prestations attendues dans le cadre de ce mandat d'étude. A savoir :

- Projet de génie civil comprenant :
 - Avant-projet.
 - Projet d'ouvrage.
 - Procédures d'autorisation :
 - Examen préalable des Services de l'Etat.
 - Enquête publique.
 - Obtention du permis de construire.
 - Appel d'offres et adjudication (conformément à la Loi sur les marchés publics).

- Les démarches administratives pour l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation du projet sont les procédures d'expropriation, jusqu'à l'obtention de l'autorisation cantonale d'expropriation ou inscription de servitudes publiques.

4. Coûts de l'étude

Le montant total des honoraires relatifs à cette étude est basé sur les éléments suivants :

Avant projet comprenant relevé de la situation existante. Recherche des limites du domaine public. Etablissement du profil géométrique type. Etude de variantes, rapport de synthèse et études.	CHF	7'350.00
Pour la variante retenue, mise en place du projet de l'ouvrage jusqu'au stade de l'examen préalable.	CHF	7'360.00
Demande d'autorisation, procédures d'enquête	CHF	2'036.00
Appels d'offres conformes à la loi sur les marchés publics	CHF	2'954.00
Réserve pour négociation, séances avec les propriétaires privés	CHF	5'000.00
<u>Divers postes administratifs</u> Documentation, frais d'annonce et divers	CHF	1'500.00
Total HT	CHF	26'200.00
TVA 7.7 %	CHF	2'017.40
Total TTC	CHF	28'217.40
Total arrondi	CHF	28'300.00

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, et compte tenu des explications qui vous ont été fournies ici, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 36/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 28'300.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux travaux de réfection de la route de Céligny y compris aménagement et trottoir et intégration des mobilités douces
- Ouï** le rapport de la Commission des routes
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'adopter** le préavis municipal N° 36/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 28'300.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux travaux de réfection de la route de Céligny y compris aménagement et trottoir et intégration des mobilités douces
- De lui octroyer** à cet effet un crédit de CHF 28'300.00
- De financer** ce montant par la trésorerie courante
- D'amortir** ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour « Constructions futures » N° 9282.003

Ainsi approuvé par la Municipalité le 15 janvier 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le Municipal responsable :

Jean-Pierre Debluë

Rapport de la Commission des routes concernant le :

Préavis municipal N° 36 / 2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 28'300.00 en vue de financer l'étude relative à la réfection / réaménagement de la route de Céligny

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal N°36 /2016-2021, nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, Municipal lors de la séance de présentation le 22 janvier 2018 en présence des membres de la Municipalité.

A. Préambule

Dans le cadre de l'entretien des routes Communales, il a été constaté que la route de Céligny tend à se dégrader rapidement suite à l'accroissement du trafic lourd engendré notamment par le passage des bus TPN.

Le tronçon concerné se trouve entre le chemin des Racettes et la frontière genevoise soit une longueur totale de 660m.

A cette occasion, il est également envisagé d'étudier la possibilité de créer un trottoir permettant de faire la liaison piétonne avec l'Avenue de Bossey.

B. Description de l'étude

L'étude portera en priorité sur les travaux de réfection et de renforcement des accotements.

La création d'un trottoir exigeant une extension de l'emprise routière sur le domaine agricole, les démarches officielles (SDA) et auprès des propriétaires sont également prévues dans le cadre de l'étude.

Des aménagements permettant aux poids lourds de se croiser seront également étudiés.

Toutes les procédures d'obtention d'autorisations et négociations avec les propriétaires sont incluses dans le présent crédit.

C. Conclusion

La Commission des routes approuve la demande de crédit telle que présentée par la Municipalité et vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal N° 36/ 2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 28'300.00 en vue de financer l'étude relative à la réfection et le réaménagement de la route de Céligny.

Ainsi fait à Founex, le 5 février 2018

Pour la Commission des routes :

Emile Camilo

Catherine Mikton

Rui Silva Martins

Stefania Impellizzeri

Robert Veluz

Philippe Magnenat

Rapport de la Commission des finances sur le préavis No. 36/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 28.300 TTC en vue de financer l'étude relative aux travaux de réfection de la route de Céligny.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le lundi 22 janvier 2018 en présence de M. Francois Debluë, syndic, de Mme Audrey Barchha ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de M. Adrien Valloton, chef de service.
Le préavis 36/2016-2021 nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, municipal.

Préambule :

L'objet de ce préavis est de financer une étude pour la réfection de la route de Céligny entre le chemin des Racettes et la limite avec la commune de Céligny. Le trafic lourd a fortement augmenté sur ce secteur, notamment en raison de la ligne de bus et la route commence à se dégrader au niveau des banquettes. L'étude portera également sur le concept de mobilité douce mis en place par la Commune de Founex, par exemple en incluant un cheminement piétonnier jusqu'à l'Avenue de Bossey.

Coûts de l'étude:

Le tableau présenté dans le préavis détaille les honoraires compris dans ce préavis; celui-ci comprend les démarches pour les appels d'offres ainsi qu'une réserve pour des négociations et séances avec les propriétaires privés ayant des parcelles en bordure de la Route de Céligny.

Conclusion :

Considérant les éléments présentés, la Commission des finances vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis no. 36/2016-2021 concernant la demande de crédit d'un montant de 28.300 CHF en vue de financer l'étude relative aux travaux de réfection de la route de Céligny.

D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 28.300 TTC.

De financer ce montant par la trésorerie courante.

D'amortir ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve « Constructions futures »
No. 9282.003.

Fait à Founex, le 23 janvier 2018

Les Membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

Gerhard Putman-Cramer

Marc Barbé

Hervé Mange

Lucie Kunz-Harris

Excusés : Jean Righetti, François Girardin



CONSEIL COMMUNAL
FOUNEX

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 février 2018

Sous la présidence de Mme Anne Chiari-Bory, le Conseil communal de Founex

- **vu** le préavis municipal N°36/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 28'300.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux travaux de réfection de la route de Céligny y compris aménagement et trottoir et intégration des mobilités douces
- **ouï** le rapport de la Commission des finances
- **ouï** le rapport de la Commission des routes
- **attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

- **d'adopter** le préavis municipal N°36/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant CHF 28'300.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux travaux de réfection de la route de Céligny y compris aménagement et trottoir et intégration des mobilités douces
- **de lui octroyer** à cet effet un crédit de CHF 28'300.00
- **de financer** ce montant par la trésorerie courante
- **d'amortir** ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour « Constructions futures » N° 9282.003.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal du 26 février 2018.

La Présidente

La Secrétaire



A. Chiari-Bory

C.O. Jeanclaude

Anne Chiari-Bory

Carole Orlandi Jeanclaude